

INTRODUCTION

Dans ce troisième bulletin bimensuel *Accroître les efforts et les ressources pour la santé (IHP+)*, nous présentons le profil du Kenya, vous informons sur deux nouvelles initiatives importantes liées à IHP+, et résumons la nouvelle initiative du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en faveur de l'Afrique dans le cadre des OMD.

PROFIL DU KENYA



Le secteur de la santé kényan fonctionne grâce à un vaste cadre de politique de santé lancé en 1994. Cette politique a été appliquée au titre de plans quinquennaux successifs intitulés Plans stratégiques nationaux du secteur de la santé (PSNSS). Le dernier en date, le PSNSS II, couvre la période 2005-2010. Il a été utilisé en octobre 2005 pour développer le concept de SWAp santé au Kenya, assorti à un cadre de planification, budgétisation et mise en œuvre commun, et une procédure de surveillance commune à tous les acteurs du secteur.

À l'époque du lancement du Partenariat international pour la santé (IHP) en septembre 2007, ces cadres étaient engagés, et des plans opérationnels sectoriels annuels sont actuellement élaborés en collaboration avec les partenaires du développement de la santé. Les ressources qui sont hors budget et qui ne peuvent figurer dans le cadre des dépenses à moyen terme sont maintenant enregistrées au titre d'un "budget fictif". Des examens de surveillance conjoints sont en place. Le gouvernement et ses partenaires ont élaboré un Code de conduite commun pour guider les différents acteurs du secteur de la santé engagés. L'évaluation à mi-parcours du PSNSS II a lieu en ce moment pour examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre des objectifs stratégiques, pour repérer les difficultés et faire des recommandations sur la façon d'améliorer la mise en œuvre.

Les cadres de coordination ne sont pas utilisés par l'ensemble des partenaires du secteur ; or il est indispensable que ces derniers se sentent plus concernés pour utiliser les procédures de SWAp santé au Kenya. Les engagements pris dans le cadre de l'IHP sont très utiles car ils soulignent la nécessité d'accroître la coordination, l'harmonisation et l'alignement conformément aux dispositions du mécanisme SWAp santé au Kenya et de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Après le lancement du Partenariat international pour la santé, le gouvernement a organisé au Kenya des séances d'information et des discussions sur l'IHP auxquelles ont participé tous les partenaires clés du secteur de la santé. Toutes les parties concernées sont convenues que la mise en œuvre de l'IHP doit être en accord avec les procédures nationales continues d'alignement et le renforcement des partenariats. De l'avis général des participants, l'évaluation à mi-parcours est une excellente occasion d'analyser la situation dans le pays au regard des questions et engagements prévus dans le cadre de l'IHP.

L'évaluation à mi-parcours concernant la 2^{ème} semaine de novembre recommande des stratégies visant à accélérer la mise en œuvre d'interventions pour obtenir de meilleurs résultats sanitaires. Ces stratégies, qui s'accompagnent de leurs tableaux de mise en œuvre fixant des jalons, d'indications sur les besoins en ressources, le rôle et les responsabilités du gouvernement et de ses partenaires, serviront de base pour l'accord IHP du Kenya qui sera terminé en décembre 2007. Cet accord contiendra les éléments suivants :

Etat de la mise en œuvre des objectifs du PSNSS II et des questions et problèmes clés qui ralentissent le rythme de la mise en œuvre.

- Recommandations clés issues de l'évaluation à mi-parcours
- Stratégies pour accélérer la mise en œuvre
- Mécanisme et tableau de mise en œuvre pour orienter la surveillance
- Implications concernant les ressources

Il a été convenu que le gouvernement et ses partenaires établissent un ordre de priorité pour le financement de ces stratégies pendant les deux années et demi que durera encore le PSNSS II. On constate aussi maintenant que d'autres partenaires se sentent plus concernés. Il faut que la surveillance et l'évaluation s'intègrent dans le contexte des procédures normales de surveillance et d'évaluation sectorielles et que les rapports sur les progrès réalisés se fondent dans les rapports de surveillance normaux du secteur.

Liens utiles [Ministère kenyan de la Santé](#) | [OMS \(Kenya\)](#) | [UNICEF \(Kenya\)](#) | [ONUSIDA \(Kenya\)](#) | [Banque mondiale \(Kenya\)](#)

NOUVELLES INITIATIVES VISANT A RENFORCER LES SYSTEMES DE SANTE NATIONAUX

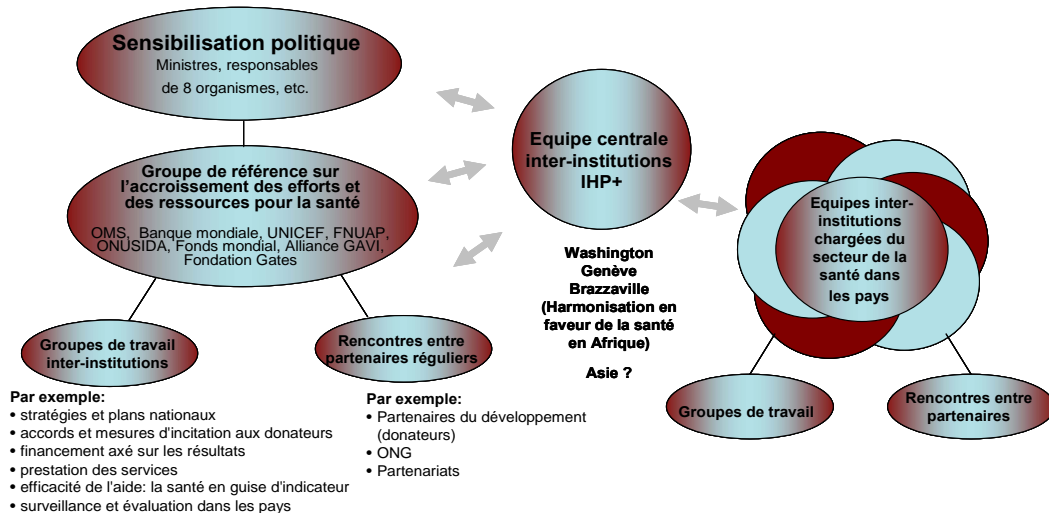
L'Initiative catalytique: le 26 novembre, le gouvernement canadien a annoncé l'octroi de 105 millions de dollars en faveur de l'initiative catalytique internationale de l'UNICEF pour sauver un million de vies. En travaillant avec les ministères de la santé nationaux et d'autres partenaires, l'UNICEF se servira de cet argent pour accélérer les progrès réalisés pour renforcer la capacité des systèmes de santé nationaux de fournir des services de soins de santé primaire essentiels aux enfants et aux femmes enceintes, et pour réduire la mortalité infantile et protéger les enfants des maladies.

Financement innovant fondé sur les résultats: la Norvège a annoncé le 27 novembre qu'elle faisait un don de 105 millions de dollars à la Banque mondiale pour explorer des moyens innovants d'améliorer les systèmes de soins de santé dans les pays à bas revenu --en mettant surtout l'accent sur la santé maternelle et infantile. Le Premier ministre, M. Jens Stoltenberg a déclaré : "la Norvège investit une somme importante pour que la Banque mondiale aide les pays pauvres à renforcer leurs systèmes de santé de sorte que les mères puissent survivre à leur grossesse et accoucher sans risque de bébés qui dépasseront une semaine de vie. Nous attendons de la Banque mondiale qu'elle veuille à utiliser au mieux les incitations financières pour améliorer les soins en faveur des femmes et des enfants".

L'initiative du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en faveur de l'Afrique dans le cadre des OMD: le Secrétaire général de l'ONU a récemment lancé une initiative en faveur de l'Afrique dans le cadre des OMD. Les trois objectifs de base sont les suivants : i) Renforcer les mécanismes internationaux pour appuyer la conception de politiques et mobiliser des fonds pour la santé, l'éducation, l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'infrastructure, la facilitation des échanges et les systèmes statistiques ; ii) Améliorer la prévisibilité de l'aide ; iii) Favoriser la coordination des travaux menés conjointement dans les pays. L'OMS et l'UNICEF coordonneront les travaux du groupe thématique de la santé, et feront le lien avec les mécanismes de coordination existants.

MISE A JOUR CONCERNANT LA GESTION DU PARTENARIAT INTERNATIONAL POUR LA SANTE

Partenariat international pour la Santé



EQUIPES CHARGÉES DU SECTEUR DE LA SANTE DANS LES PAYS: les équipes inter-institutions qui existent déjà dans les pays se chargeront de l'essentiel des travaux sous la direction du gouvernement, avec la participation de partenaires du développement, de la société civile et du secteur privé. L'assistance technique destinée à résoudre les difficultés sera axée sur la demande de la part des équipes dans les pays.

EQUIPE CENTRALE INTER-INSTITUTIONS IHP+: basée à Washington, Genève et Brazzaville, cette équipe a eu sa première réunion face-à-face les 13 et 14 novembre à Genève. Elle sera chargée de coordonner les efforts des institutions internationales de la santé et d'apporter un soutien aux équipes chargées du secteur de la santé dans les pays. Ses activités seront encadrées par le Groupe de référence sur l'accroissement des efforts et des ressources pour la santé (voir le deuxième bulletin *Accroître les efforts et les ressources pour la santé (IHP+)*).

HARMONISATION EN FAVEUR DE LA SANTE EN AFRIQUE

Le 23 novembre, les directeurs régionaux africains de six institutions régionales --OMS, UNICEF, ONUSIDA, FNUAP, Banque africaine de développement et Banque mondiale-- se sont réunis à Nairobi pour examiner les progrès de l'initiative pour l'harmonisation en faveur de la santé en Afrique annoncée en 2006. Ils ont approuvé une note de principe et ont décidé d'écrire à l'ensemble de leurs représentants dans les pays en leur demandant de travailler ensemble pour:

- renforcer les plans et stratégies de santé nationaux pour soutenir la réalisation des OMD liés à la santé et contribuer à leur mise en place lorsqu'ils n'existent pas encore. Les plans et stratégies doivent reposer sur des bases factuelles, être axés sur les résultats et comprendre des objectifs clairs ; ils doivent aussi être chiffrés;
- repérer et résoudre les blocages du système de santé pour intensifier les interventions de santé publiques efficaces;
- renforcer les mécanismes nationaux de surveillance et d'évaluation destinés à suivre les progrès pour atteindre les OMD liés à la santé;
- aligner et harmoniser l'appui des donateurs et des partenaires pour les stratégies nationales.

ROLE DES GOUVERNEMENTS DONATEURS ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE:

De récentes consultations avec des gouvernements donateurs ont précisé leur rôle : appuyer la mise en œuvre du Partenariat international pour la santé dans les pays et, dans le cadre des équipes dans les pays, demander des comptes aux conseils d'administration des entités multilatérales que sont l'Alliance GAVI et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; participer régulièrement à des réunions avec les membres du Groupe de référence sur l'accroissement des efforts et des ressources pour la santé (SuRG) ; fournir un appui financier et technique au plan de travail mondial IHP+.

PROCHAINEMENT...

- 13 décembre, 15 heures (GMT) : vidéoconférence avec des partenaires du développement
- 10-11 janvier 2008 : présentation d'un projet de cadre de surveillance et d'évaluation dans les pays et d'une stratégie de mise en œuvre, Genève
- 29 février-1^{er} mars 2008 : réunion de l'équipe IHP+ chargée du secteur de la santé dans les pays (détails à confirmer)
- **Version française du 1^{er} bulletin - *Accroître les efforts et les ressources pour la santé (IHP+)* - maintenant sur le site Web d'IHP+**

Lancé en septembre 2007, le Partenariat international pour la Santé (IHP) réunit des organismes s'intéressant à la santé, des États et des donateurs attachés à améliorer la situation sanitaire et le développement dans les pays en développement. <http://www.who.int/healthsystems/ihp>